

📍 MISE À JOUR DE L'ADRESSAGE dans le cadre du déploiement de la FIBRE

L'amélioration des services rendus aux habitants reste une de nos priorités. A cet effet, une action de mise à jour de la dénomination des voies et de numérotation des logements est programmée sur la commune.

La localisation du domicile, à partir d'une adresse précise, contribue à améliorer :

- votre sécurité : services d'urgence, police, gendarmerie
- l'efficacité des services : La Poste, ERDF, INSEE, les fournisseurs d'accès de téléphonie, etc.
- le déploiement de la **fibres optique** est prévu cette année sur notre commune. **Pour pouvoir en bénéficier chaque foyer devra avoir une adresse conforme.**

La plupart des logements de la commune possèdent déjà une adresse conforme. Cependant certaines habitations se verront attribuer :

1. **un suffixe** (de type A, B, C, D) au numéro de voirie actuel soit
2. **une nouvelle dénomination de la voie** (avec l'accord des propriétaires) et donc l'attribution d'un nouveau numéro d'habitation.

Les personnes concernées recevront prochainement un courrier. Afin de faciliter vos démarches administratives, un certificat de numérotation (ou une attestation de modification d'adresse) ainsi qu'une note explicative vous seront transmis.

Nos agents municipaux se chargeront de remplacer les plaques au niveau des boîtes aux lettres et mettront en place les nouveaux panneaux de voirie.



📍 COLLECT'MOBILES

Collecte de mobiles usagers

Faites un geste pour l'environnement : **jusqu'au 15 septembre, déposez votre ancien téléphone** dans le **collecteur dédié en mairie ou à l'Agence Postale.**

Tous les mobiles récupérés seront recyclés par les Ateliers du Bocage dans les Deux-Sèvres, entreprise d'insertion. Les mobiles en état de marche sont testés, leurs données effacées puis ils sont reconditionnés et revendus dans des pays émergents. L'intégralité des bénéfices est reversée par Orange à Emmaüs International. Les mobiles qui ne fonctionnent plus sont recyclés. Les matières dangereuses sont traitées, les métaux récupérés pour être réutilisés comme matière première.



📍 Ateliers Collectifs : Prendre soin de soi

Améliorer le bien-être physique et psychologique en favorisant l'estime de soi des personnes atteintes de cancer.

Cycles de trois ateliers le 05/05, le 19/05 et le 02/06 de 14h à 16h (salle de réunion du stade).

Infos et inscriptions au 05 59 81 03 74.

📍 TRI DES DECHETS

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à :

- contacter le SIECTOM au 05.59.04.89.26
- aller sur le site : <https://www.consignesdetri.fr>
- télécharger l'application du guide du tri.

Votre BAC du tri sélectif peut être échangé avec un conteneur plus grand de 240 Litres.

Des composteurs sont aussi mis à votre disposition, contactez le secrétariat de mairie.

📍 Objets trouvés

Pensez à contacter le secrétariat de mairie si vous perdez vos objets (téléphone, clés, etc)

📍 Faites des PIEGES contre les FRELONS ASIATIQUES

A partir de FEVRIER-MARS au fond d'une bouteille versez :

- un verre de bière brune
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles) et/ou vinaigre
- un trait de sirop (cassis ou framboise)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50, 2m.

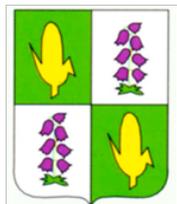
Les pièges doivent être retirés au printemps pour ne pas détruire les autres espèces.

📍 Rappels Citoyens

- **Les dépôts de déchets sauvages** sont interdits et sanctionnés par la loi. Ne pas déposer des sacs ou autres déchets au pied des bornes relais et conteneurs à verre.
- **Feux** : Il est interdit de faire des feux dans sa propriété, les déchets doivent être déposés à la déchetterie.
- **Nuisances Sonores > le Règlement Sanitaire Départemental s'applique.**

Les activités de travaux et de bricolage sont autorisées les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Mars 2022



Géroises, Gérois, la Fibre arrive en 2022

Je vous invite à aller sur le site www.thd64.fr pour regarder la carte d'éligibilité de notre village. Vous y verrez votre habitation et son statut :

- Pastille verte : la fibre est déployée. Cliquez dessus pour connaître la date d'ouverture de la mise en concurrence (souvent le 26 mai 2022). Vous avez un délai de trois mois pour choisir un opérateur car aucun n'est prioritaire. A la signature de votre abonnement, n'oubliez pas de bien notifier votre adresse exacte.
- Pastille orange : la fibre est en cours de déploiement.
- Aucun point : votre habitation n'est pas encore référencée. Signalez-vous sur le site ou en mairie.

Vous pouvez consulter l'onglet « Une question ? Foire aux questions » ou « Déclaration Dommages Réseaux » pour plus de renseignements.

Jean-Michel PATACQ, Maire de Ger

Réunion Information MARDI 29 MARS à 14H30 au Foyer rural

L'Office 64 de l'Habitat, monsieur le Maire et l'équipe municipale vous présenteront l'avancée des travaux et les logements de la Résidence Intergénérationnelle ainsi que l'organisation de la salle commune.

Ils pourront répondre à toutes les questions sur les conditions d'attribution des logements qui s'adressent aux personnes âgées, personnes en situation de handicap et à des familles (type 2, 3 et 4).

Ouvert à tous, venez nombreux !

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

Les 10 et 24 AVRIL

Horaire du scrutin = de 8h à 19h

ELECTIONS LÉGISLATIVES :

Les 12 et 19 JUIN

 LIEUX DE VOTE 
**BUREAU DE VOTE N° 1**

= EN MAIRIE

(Salle du Conseil Municipal)

**BUREAU DE VOTE N° 2**

= SALLE DU FOYER RURAL

Vous souhaitez être assesseur ? Merci de prendre contact avec le secrétariat.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES & LÉGISLATIVES 2022

Dans le cadre d'une refonte de la liste électorale,

vous recevrez de nouvelles cartes d'électeurs par voie postale fin mars, début avril.

Munissez-vous d'une **pièce d'identité** et d'un **stylo** le jour du scrutin.

 **Evènements à venir**

- **Samedi 19 mars :**
Cérémonie commémorative à 11h30
Repas de la chasse au club house
- **Dates du MARCHÉ des Producteurs :**
20 MARS, 3 et 17 AVRIL, 8 et 22 MAI
organisé par l'association « *Producteurs et Compagnie* »
- **Samedi 30 Avril :** Bal du comité des fêtes
- **Jeudi 26 Mai :** Randonnée **La Géroise**
- **Samedi 28 Mai :** **Goûter dansant de l'Age d'Or** à 15h au foyer qui remplace le repas traditionnel annulé en janvier.
L'orchestre Michel Lagalaye animera cet évènement. Inscription obligatoire en mairie.

Campagne de Dons UKRAINE

La commune de Ger s'associe à l'élan de solidarité envers la population ukrainienne, piloté par l'association des maires de Pyrénées-Atlantiques, le Conseil Départemental, la protection civile et le SDIS : **Une collecte de dons** est organisée à la maison dite « Couhaillat » 355 rue du Gleysia.

Plus d'infos sur le site : www.ger.fr ou adressez-vous en mairie.

Nous avons déclaré la maison dite "Faussat" pour accueillir la population ukrainienne.

Concernant **les propositions émanant de particuliers**, les personnes physiques qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>.